



Schéma territorial des services aux familles en Côtes d'Armor

Journée insertion et petite enfance Mardi 20 juin 2017

Matinée :

TEMPS DE PAROLE SOCIOLOGUE – Bénédicte Harvard-Duclos

> 1^{er} temps : Quel contexte ? Evolution des politiques sociales

Comment arrive-t-on à se poser les questions dont il s'agit aujourd'hui? Pourquoi les professionnels de la petite enfance et professionnels de l'insertion ont-ils aujourd'hui à travailler ensemble ? Les attentes des parents et leurs besoins.

3 sources à son discours :

- Livre de vulgarisation sur les politiques sociales et la nécessité de repenser l'État social en transversalité (et non plus en thématique : logement, familles etc)
- Revue CAF « Evolution sur la parentalité »
- Rapport centre d'analyse stratégique (avec l'arrivée des schémas territoriaux)

- Quelle évolution ?

- Redéfinition des missions de l'État social : logique de réparation à une logique de préparation. Cette nouvelle vision tente de prendre en compte les trajectoires individuelles, les « aléas »

« Prevenir » = armer les individus, agir avant, quels sont les investissements à prendre aujourd'hui pour éviter de réparer demain

- La Petite enfance joue un rôle central dans ce passage avec le développement des modes de garde qui vise deux objectifs :

- 1- Les temps d'apprentissage sont centraux dans le développement de l'enfant
- 2- Le travail des femmes qui devient une source de revenus pour le ménage et pour les collectivités

Externalisation des responsabilités familiales ne compromet pas la qualité de la vie des familles, au contraire ! Plus la solidarité publique, plus la solidarité familiale peut s'exercer.

- Enjeux du schéma départemental des services aux familles

- Lutte contre la pauvreté des enfants : passe par le travail des mères (politique d'investissement)
- Garantir de meilleures conditions de garde et d'éveil aux enfants :

Politique de soutien à la parentalité (dans la famille), développement des politiques des services de la petite enfance (en dehors de la famille).

Vigilance sur le terme « Parentalité » : il y aurait des « bons parents » et des « mauvais parents ». La parentalité serait vue comme une injonction de l'État : on dit aux parents comment s'occuper des enfants. Exemple du Brésil où on donne un bonus à l'allocation familiale quand l'enfant est inscrit à la bibliothèque

Aux Etats-Unis : la variable la plus prédictive de la réussite des enfants à 15 ans, c'est le nombre de livres existant à la

maison.

Une vision très économiciste. Idée de « rendement à terme » de l'investissement dans la petite enfance. Mais aussi fort enjeu d'égalité des chances entre les enfants.

⇒ Aujourd'hui, l'enjeu des politiques sociales = concilier les politiques sociales et le développement économique. La politique sociale devient un investissement et pas un coût.

> 2ème temps : Quelles sont les attentes des parents ? Analyse

2 travaux :

- Enquête sur les non-usagers des CAF : quelles sont les familles avec enfants de – de 3 ans et qui ne touchent rien directement ou indirectement de la CAF ? (2009, enfants nés en 2006)

- Enquête ATD quart monde sur Brest Métropole : en associant les parents, tous les enfants peuvent réussir

- Quels besoins en matière de mode de garde ? Question de l'attractivité du territoire comme indicateur de besoin

Attentes socialement diversifiées des parents.

Travaux en 2014 : Associer les parents aux questions éducatives : une question politique. Etude sur les non usagers de CMG, de PSU (multi-accueil). Quels sont les « besoins » parentaux variables en matière de mode de garde ? Frontières de plus en plus poreuses entre inactivité et emploi aujourd'hui. Cf diapo

Une typologie du rapport à l'emploi des jeunes mères en fonction de leur besoin en mode de garde :

Inactives de projet « logique d'une mère au foyer. Pas de besoin de mode de garde. Assistants maternels le temps d'élever leur jeune enfant.

Inactives « en suspens » ou de « circonstances ». Contrainte par l'absence de modes de garde. Ou faisant de nécessité, vertu. Par exemple, absence de mode de garde en horaires atypiques, inadéquations avec les besoins.

Actives occupées : avec ou sans délégation à un tiers de la garde de l'enfant. Garde alternée des enfants, assistantes maternelles, grands-mères, babysitting...

typologie des familles selon les pratiques de parentalités, en haut de l'échelle sociale plutôt plus de délégation des modes d'accueil. On ne délègue pas le mode d'accueil en bas de l'échelle sociale.

Attentes éducatives privilégiées par tous les parents, demandes massives de lieux de préscolarisation, de lieux de rencontres de parents, de liens sociaux.

TRAVAUX DE GROUPE

Après-midi : Présentations d'expériences

> 1^{er} temps : Présentation des expériences

- [Parents solo, en route vers l'emploi \(MDD\)](#), par Erwan Le GAC, animateur de développement social MDD

Ce que c'est	Plateforme d'information au sein des quartiers, adaptée aux besoins du public, dans le but d'informer, d'orienter, débiter un accompagnement pour lever les freins à l'emploi Informations données : Modes de garde, transports, parcours professionnel, formation, accès aux droits
Territoire concerné	Ville de Saint-Brieuc
Public	Familles monoparentales
Contexte	34 % des familles monoparentales en 2012- 2013, taux de pauvreté et précarité importante et un contexte institutionnel changeant, freins à l'emploi, absence de réseau familial et amical
Problématique	Comment on accompagne ce public ? Deux façons de voir les choses selon les professionnels : accompagnement à la parentalité ou accompagnement à l'insertion
Etapas vers la réalisation du projet	1- Travail de mise en réseau des partenaires qui sont en contact avec ce public pour : - Créer un outil commun - Repérer ce que chacun fait - Etablir des constats, imaginer des solutions 2- Mobilisation des allocataires RSA socle majoré - Confronter les constats des professionnels - Faire remonter leurs besoins 3- Mise en place de la 1ère plateforme le 23/06/16 au centre social du Plateau (cf vidéo) : 16 structures présentes, accueil personnalisé par les travailleurs sociaux de la MDD
Bilan	4 temps forts organisés sur les 3 quartiers prioritaires de la ville de Saint-Brieuc + centre-ville Environ 200 participants 21 partenaires associés 1 accueil personnalisé 1 orientation directe vers les bons interlocuteurs 1 travail d'interconnaissance (préparation, temps fort, briefing) <u>Constats pro :</u> - Enjeu d'interconnaissance (action sociale, petite enfance, insertion) - Sur les modes de garde : méconnaissance des outils existants, coût, difficulté d'accès sur l'accueil collectif, besoin en situation d'urgence, atypique - Sur le domaine de l'insertion : beaucoup de dispositifs existants mais pas forcément de liens entre chaque - Parentalité : question de l'image de soi

- [« Maman Papa Enfant », collectif de parent par deux mamans CV et CB](#)

Public	Parent solo
Rôle du collectif	- Etre présent, entraide - Donner des astuces selon les demandes, partage d'informations (page facebook, répertoire des adresses distribués aux parents) - organisation de café-rencontre (d'abord à domicile, puis au centre social) - Participation au forum parent solo

	- Etre relais entre les demandes des parents et le centre social
Café rencontre	Temps de convivialité, confidentialité qui se passe au centre social du Plateau, pendant l'école
Témoignage des deux femmes	« On se sent vivant, on se sent exister » « On sort des cases -Femmes- -RSA- -cas sociaux »

- [Accueil relais et chèque atypie par Martine Lacroix](#)

Contexte	Dispositif démarré en 2009 sur l'ex EPCI LTM Volonté des élus de proposer un accueil spécifique sur les horaires décalés (non-couvert par les structures actuelles) au domicile des parents, pour les enfants jusqu'à 12 ans
Ce que c'est	Un mode de garde à domicile jusqu'à 12 ans, pour les besoins en atypie En relais = en relais des autres dispositifs existants
Objectifs	- Offrir un service de qualité - Permet de garder une activité ou un retour à l'emploi (insertion)
Aide FI	Par le biais du CESU, la famille paye l'intervenant à domicile (aide CAF/MSA apportée à la famille, condition de 15 % reste à charge pour la famille).
Public	Familles ayant besoin d'un mode de garde en atypie S'adresse à toutes les familles du territoire Profil : - Demande de 4h30 à 7h45 et de 18h15 à 22h30
Bilan des familles (via à un questionnaire)	Un « + » pour l'organisation familiale, le bien-être de l'enfant, le montant des aides (CAF, MSA, LTM), qualité de la prestation (qualification)
Perspectives	Développer le dispositif sur le nouveau territoire puisque : 5 000 enfants âgés de – de 6 ans 700 naissances / an
Questions de la salle	- <u>Quel est le nombre de familles concernées ?</u> 50 mais il existe des freins : accepter que quelqu'un vienne chez soi, garder leur finances pour autre chose - <u>Budget pour la collectivité ?</u> 25 000 / an, 20 % CAF, 30 % MSA, 50 % LTM 23 € coût horaire - <u>Question sur les entreprises : adhésion au dispositif ?</u> Ne se sont pas emparés du Cesu pré-financé, difficulté à les mobiliser, question à poser sur le futur LTM

- [FASTT](#) par Nathalie Claustre

SCOP, nouvelle gestion de l'entreprise	Cf film 4 principes : les salariés sont majoritaires, le pouvoir est partagé = 1 personne = 1 voix, mise en commun des compétences et des savoir-faire, entreprise locale
Constats	Manques, inadéquation sociétés d'interim et modes de garde
FASTT	Réponse aux problématiques des horaires atypiques des parents et des modes de garde pour les salariés intérimaires = aide dédiée aux intérimaires dans plusieurs problématiques : mode de garde, vacances, mutuelle etc
Questions de la salle	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Coût pour les familles ?</u> PSU (selon les revenus de la famille) - <u>Condition d'éligibilité des familles ?</u> 2 parents : enveloppe 800 h / an 1 parent : enveloppe de 400 h / an condition d'avoir une mission en cours - <u>Tranche d'âge ?</u> PE - Abonnement des entreprises au FASTT ? Le FASTT est abondé par les CE : toutes les agences d'interim cotisent donc à ce fond 3 € de l'h versée au gestionnaire

Restitution des travaux de groupes - Bénédicte Harvard – Duclos

Les travaux de groupe ont été l'occasion de s'échanger les coordonnées entre professionnels de divers secteurs. On a pu aussi percevoir un « choc des cultures » professionnelles.

<p>Qu'est ce qu'on veut comme société ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vision du travail = moyen de reconnaissance, utilité, « ca va de soi, il faut bosser » or le travail ce n'est pas l'emploi (question de l'engagement bénévole). L'emploi c'est aussi de la protection sociale - Et les enfants dans tout ça ? Qu'est ce qu'on veut pour nos enfants ? Absents des débats → Le bien-être de l'enfant ne doit pas être oublié mais est finalement perçu comme moins central dans la réponse apportée aux besoins des parents - Société de soutien à la condition parentale (et non « fonction ») = prend le parent dans la globalité, or le soutien à la parentalité serait plus dans l'apport de services → Est-ce que les services répondent à notre condition de parent ou à juger de ce qu'est un bon parent ? Solution d'experts # solutions apportées par les parents eux-mêmes → D'où l'importance de faire émerger des solutions, il faut partir du besoin
<p>Question des enjeux qui ont fait débat ce matin</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Qui est au centre de l'accompagnement ? Quel professionnel ? La personne peut être vue comme une pelote : qu'importe le professionnel, il faut qu'il arrive à tirer un bout de ficelle pour résoudre les difficultés → Le 1^{er} interlocuteur = clé de voûte, c'est lui qui doit pouvoir dérouler le fil, mettre en relation tous les interlocuteurs autour de la personne, accepter d'être un outil au service des personnes, de ne pas être l'accompagnant c'est-à-dire qu'il faut laisser le choix aux parents de voir qui leur semble être le bon interlocuteur - Multiplication des offres et des dispositifs → Opacité pour les professionnels → Opacité pour les parents Enjeu de coordination : la multiplicité n'est pas forcément négative, mais il faut une coordination - Question de l'universalité des aides versus une prise en charge des publics spécifiques ? En raison des coûts ; on a tendance à cibler les publics en politique sociales. Pays du Nord : universalité. Exemple de Lamballe : service accessible à tous, c'est le montant de l'aide qui va être différent selon les revenus de la famille → Faut-il trouver des réponses ciblées ou des solutions plus universelles ? « prévenir plutôt que guérir » - Articulation solidarités privées et solidarités publiques, solidarités informelles. Pour que les solidarités privées puissent se mettre en place, il faut que les solidarités publiques soient présentes. On peut recourir plus facilement à la grand-mère si on n'en a pas besoin tous les jours. Les solidarités privées sont fragiles quand elles sont sur-sollicitées. Question de la sécurisation des trajectoires. Qu'est-ce qui fait sécurité pour l'enfant ? Pour le parent ? Le nombre d'enfants que rencontre l'enfant dans la journée est trop important « émiettement de sa vie ». - Question de l'articulation privé/public : les entreprises devraient plus être associées ou s'associer d'elles-mêmes

D'un point de vue opérationnel	<p>Ce qui est revenu dans les débats :</p> <ul style="list-style-type: none">- Questions des + de 6 ans- Complexité du statut employeur/parent- Problème avance de trésorerie : coût mode de garde- Décalage entre les représentations des parents sur les modes de garde (coût élevé, dimension éducative). Pour certains parents, l'assistante maternelle peut représenter un modèle parental plus proche des familles, que l'infirmière puéricultrice de la crèche.- Question du financement des structures : PSU et ses exigences : taux d'occupation qui peut pénaliser le gestionnaire, donc pas forcément de possibilité de s'adapter pour les contrats précaires. Il faudrait plutôt un financement lié aux projets
--------------------------------	---

